

## **[LE FIGARO] Télétravail : les salariés à distance travaillent en moyenne 48 minutes de plus par jour**

**Une étude américaine a analysé les e-mails et agendas professionnels partagés de 3,1 millions d'employés aux États-Unis, en Europe et au Moyen-Orient sur une période de seize semaines, dont celle du confinement.**

Avec la reprise de l'[épidémie du Covid-19](#) ces dernières semaines, le travail à distance revient en force. Début octobre, la ministre du Travail Élisabeth Borne expliquait que ce mode d'organisation devait être privilégié «*tant que la situation sanitaire l'exigera*» et «*autant que possible*» dans l'Hexagone.

Lors du confinement, la crainte d'une chute de la productivité de leurs équipes avait poussé certaines sociétés, peu adeptes du télétravail avant la crise, à adopter [des réflexes de contrôle intrusifs](#) pour pallier la distance. Pourtant, les salariés assuraient de leur côté travailler en moyenne plus en télétravail.

Une récente étude américaine, menée par des chercheurs de la Harvard Business School et de la New York University, abonde dans leur sens. Selon ses résultats, les salariés en télétravail seraient plus productifs qu'en présentiel : ils travailleraient en moyenne 48,5 minutes de plus par jour, comparé aux données des périodes «*habituelles*». Soit plus de 4 heures supplémentaires hebdomadaires.

Les chercheurs ont analysé les e-mails et les agendas professionnels partagés de 3,1 millions d'employés aux États-Unis, en Europe (Paris, Oslo, Zurich, Madrid, Genève, Bruxelles, Londres) et au Moyen-Orient, sur une période de seize semaines, dont celle du confinement. Dans le détail, le volume des mails internes

reçus sur la période a augmenté de 5%, et les réunions virtuelles de 13%. Le temps passé en réunion baissait, lui, de 20%.

## Droit à la déconnexion

De quoi conforter la position des syndicats et avocats français qui tirent la sonnette d'alarme depuis quelques mois, réclamant un meilleur encadrement du télétravail. Ils affirment notamment qu'il est plus délicat en télétravail de faire respecter le droit à la déconnexion, avec la tentation pour les employeurs de solliciter davantage les collaborateurs en dehors des heures de bureau.

En septembre, le télétravail en France ne concernait qu'un salarié sur sept, soit deux fois moins que lors du confinement, selon la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) rattachée au ministère du Travail. De nombreuses entreprises, pour des raisons allant du souci de cohésion à celui du bon fonctionnement de l'activité, demandent en effet un temps de travail en «*présentiel*» à leurs salariés. Le rebond de l'épidémie et [l'allocution du chef de l'État Emmanuel Macron](#) ce vendredi pourraient les obliger à revenir aux habitudes prises pendant le confinement.



Liens utiles

[Télétravail : les salariés à distance travaillent en moyenne 48 minutes de plus...](#)